

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 26 mai à 10 heures 30,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 06/05/2026

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8



Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
<i>Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ</i>	X	X
<i>Monsieur Mickaël VALLET</i>		X
<i>Madame Marie-Christine BUREAU</i>		X
<i>Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE</i>	X	
<i>Madame Véronique ABELIN-DRAPRON</i>		X
<i>Monsieur Christophe SUEUR</i>		X
<i>Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX</i>		X
<i>Madame Anne BRACHET</i>		X
<i>Monsieur Joël PAPINEAU</i>	X	
<i>Madame Mariane LUQUE</i>	X	
<i>Monsieur Jean-Marie PETIT</i>	X	
<i>Madame Patricia ALIZE</i>	X	
<i>Monsieur Miguel BOIRUCHON</i>	X	
<i>Monsieur Stéphane FOUGERIT</i>		X
<i>Monsieur Frédéric PHELIPPEAU</i>	X	

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
<i>Monsieur Sylvain POULARD – Payeur départemental</i>	X	
<i>Monsieur Lionel PACAUD – Directeur de l'Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes</i>	X	

Secrétaire de séance : A. PETIT

Objet : Désignation des membres du Bureau du Syndicat mixte

Vu l'article 6 des statuts du Syndicat mixte de Brouage prévoyant la désignation d'un bureau, composé de 4 membres désignés par le Comité syndical, deux Conseillers départementaux et deux représentants de la Commune de Marennes-Hiers-Brouage,

Vu la délibération du Comité syndical n°D_2026_018 du 26 mai 2026 relative à l'installation des membres du Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical :

DESIGNE

- La Présidente du Syndicat mixte de Brouage, Présidente de droit, ou son représentant,
- M^{me} FLEURET - PAGNOUX, Conseiller(ère) départemental(e),
- M^{me} CAMPODARIE - PUENTE, Conseiller(ère) départemental(e),
- M^{me} LUQUÉ, Conseiller(ère) municipal(e) de Marennes-Hiers-Brouage,
- M. PETIT, Conseiller(ère) municipal(e) de Marennes Hiers-Brouage.

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte
Et par délégation,

Catherine DESPREZ

